

L'ÉCHO de Gex

www.gex.fr

L'information de la ville de Gex



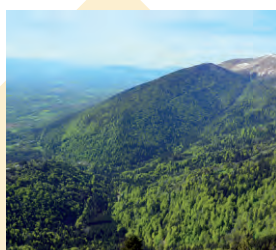
p.5

PROJET
CŒUR DE VILLE



p.6-7

DOSSIER :
LA FORÊT COMMUNALE



p.9

ZOOM
SUR LA CULTURE





21 mai | Inauguration au centre Marius CADOZ des nouveaux locaux de MNEMOSIS dans l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers.



30 juin | Une joyeuse kermesse de fin d'année au Centre de Loisirs municipal La Buissonnière.



1^{er} juillet | Signature officielle de la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain entre l'État, les villes de Divonne-les-Bains et Gex, ainsi que Pays de Gex Agglo. Étaient réunis pour la signature : M. V. SCATTOLIN, maire de Divonne-les-Bains, Mme la sous-préfète P. BOULAY et M. P. DUNAND, en ses qualités de maire de Gex et Président de Pays de Gex Agglo.



1^{er} juillet | Remise des prix du concours de créations 3 mots organisé par le cinéma Le Patio et le service culturel. Les créations ont été mises en valeur sur le site et la page FB de la ville entre le 7 et le 13 juin.



3 juillet | Une quarantaine d'associations étaient réunies à l'espace Perdtemps pour une édition spéciale du forum fin de confinement.



5 juillet | Remise des prix aux lauréats du concours des petits artistes de la mémoire - classe de Mme BESSON-BRABANT - à la Sous-Préfecture de Gex.



ÉDITO

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Les vacances restent impactées par les incertitudes sanitaires. Nous souhaitons néanmoins que vous en profitiez pleinement. Dans quelques semaines, la rentrée marquera le retour à des activités professionnelles, scolaires mais aussi culturelles et sociales les plus normales possibles. C'est en tout cas ce que nous souhaitons collectivement.

La Ville poursuit ses chantiers, nombreux, sur les bâtiments et la voirie qui bénéficient d'un programme soutenu pour améliorer notre quotidien.

Bonne rentrée !

Très amicalement.

Patrice DUNAND, Maire de Gex

Petits artistes de la mémoire

La sous-préfecture accueillait le 5 juillet dernier une cérémonie destinée à récompenser les élèves de la classe de CM2 des Vertes campagnes de Madame BESSON-BRABANT, vainqueurs au niveau départemental du concours « Les petits artistes de la mémoire ».

Dans le cadre de ce concours, les élèves ont étudié l'histoire de la Grande Guerre et retracé le parcours d'un Poilu de la région, grâce aux archives et aux souvenirs de madame Marie-Christine COURET, sa petite-fille. La classe était chargée de réaliser une œuvre mémorielle. Elle a choisi de créer une mallette composée de cases numérotées remplies d'objets particuliers et retraçant l'histoire du soldat : lettres manuscrites, souvenirs, bleuets brodés par les élèves, etc.

Jean-Philippe BAILLY, responsable du centre de loisirs municipal, a initié le projet dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial) et en tant que passionné d'histoire.



Il a amené, avec l'autorisation de madame COURET, des objets, livres et ressources du soldat. Des interventions ont également été menées régulièrement dans la classe afin d'échanger sur l'époque 14/18 et sur le parcours du soldat. Les élèves se sont montrés curieux et très motivés lors des échanges. Parallèlement, leur enseignante, Mme BESSON-BRABANT, a travaillé sur le projet tout au long de l'année scolaire afin de réaliser les écrits et autres travaux. Sarah et Nadège, les animatrices du centre de loisirs, ont réalisé un gros travail d'art plastique avec les élèves.

Au vu de l'originalité du projet, le jury a attribué le premier prix départemental aux élèves qui ont reçu, lors de la cérémonie à la sous-préfecture, plusieurs récompenses, dont chacun leur propre médaille.

Leur œuvre a, depuis, remporté le premier prix académique et sera étudiée à la rentrée par le jury final à Paris.



Gex a été retenue, ainsi que 23 autres communes de l'Ain, afin de participer au programme Petites villes de demain, lancé en octobre 2020.

Ce projet est organisé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Il apporte une aide financière pour les communes de moins de 20 000 habitants et les guide dans des trajectoires de revitalisation du territoire respectueuses de l'environnement.

Dans ce cadre, la Ville a concouru et a été retenue au programme de la Préfecture afin de financer l'embauche conjointe avec Divonne-les-Bains d'un **manager de centre-ville**. Ce poste de chef de projet mutualisé sera destiné à inventorier les surfaces commerciales vacantes, promouvoir l'attractivité de notre territoire à l'installation de nouveaux commerçants, et inciter les propriétaires à leur offrir des conditions attractives à la location de leurs surfaces.

Détails du programme sur : www.cohesion-territoires.gouv.fr/lancement-du-programme-petites-villes-de-demain

Ce dispositif entre dans le cadre du **Pacte pour la Transition**, mesure N°9 : « Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire ». Petites villes de demain, ainsi que le projet Coeur de Ville, ont en effet tous les deux vocation à dynamiser les commerces de proximité du centre-ville plutôt que de favoriser la construction de grandes zones commerciales périphériques.

Le 1^{er} juillet 2021 a eu lieu, à l'Hôtel de Ville de Gex, la signature officielle de la **convention d'adhésion** au programme Petites villes de demain. Cette convention est quadripartite : entre l'État, les villes de Divonne-les-Bains et Gex, ainsi que Pays de Gex Agglo.

Covoiturage

Le Pôle métropolitain est engagé depuis plusieurs mois dans la promotion du covoiturage pour diminuer le nombre de véhicules sur les routes. Ainsi, le site covoiturage-leman.org regroupe toutes les offres de covoiturage du bassin lémanique et les groupes Facebook du territoire.

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos covoiturages spontanés ou quotidiens sur covoiturage-leman.org

Le parking des Contamines, à 5 mn du centre-ville, soit 85 places, peut vous servir de parking-relais à la journée.

Application mobile pour Luge

L'application Smartphone **Alsa CH/FR** développée par le transporteur, Chamexpress et Alsa Bus en charge de l'exploitation des LUGE, lignes urbaines de Gex, est téléchargeable. Les voyageurs peuvent non seulement obtenir des informations sur le service (plan des lignes, tables horaires, tarifs...) mais aussi suivre, ligne par ligne, le parcours des véhicules en temps réel via un système GPS intégré : Les liens de téléchargement sont actifs sur la page page d'accueil du site de la Ville.



Plan canicule

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux peuvent prendre des nouvelles de leur santé et de leur bien-être.

Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données transmises restent confidentielles.

Nouveaux arrivants

La municipalité organise chaque année une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants qui est prévue pour 2021 le mercredi 6 octobre, à 19 h, à la salle l'Expo, rue Ernest Zégut ou à la salle des fêtes (selon la réglementation liée à la crise sanitaire). Si vous avez emménagé à Gex depuis 2020, faites-vous connaître en nous laissant vos nom, prénom et **adresse complète** à l'accueil de la mairie (un formulaire est à votre disposition).

Rentrée scolaire 2021-2022

La rentrée des élèves aura lieu le **jeudi 2 septembre 2021** et leurs professeurs auront leur pré-rentrée le mercredi 1^{er} septembre. Les familles doivent penser à renouveler ou demander l'inscription aux services de restauration scolaire, garderie périscolaire et/ou mercredis du centre de loisirs. Ces démarches peuvent se faire directement sur l'espace citoyens www.espace-citoyens.net/ville-gex/espace-citoyens où tous les documents indispensables sont en ligne.

Rappel concernant les inscriptions scolaires : tous les enfants entrant en petite section de maternelle (nés en 2018) ou de CP en école élémentaire (nés en 2015) doivent avoir été préalablement inscrits.

Renseignements ou assistance : Pôle « Action éducative et sports » au **04 50 42 25 45** ou vie.quotidienne@ville-gex.fr

Octobre Rose

Le 2 octobre prochain, PostureCo organise à l'espace Perdtemps en partenariat avec la Ville une journée au profit de la Ligue Contre le Cancer à l'occasion de la Semaine de la forme. Si vous avez des soutiens-gorge blancs que vous n'utilisez plus, merci de les déposer d'ici à la mi-septembre, dans une boîte prévue à cet effet, à l'accueil de la mairie.

3
mai
2021

Le Conseil Municipal

> approuve les comptes de gestion du comptable public et les comptes administratifs de l'exercice 2020 du budget général de la commune et du budget forêt ;

> décide l'affectation du résultat du compte administratif 2020, budget général de la commune : affectation de la somme de 320 634,89 € en section d'investissement du budget supplémentaire 2021, article 1068 et inscription du solde du résultat de fonctionnement 2020, à savoir 4 423 530,52 € au compte 002 (excédent antérieur de la section de fonctionnement) du budget supplémentaire 2021 ;

> accepte d'affecter le résultat 2020 du budget forêt conformément aux propositions de Monsieur le maire : 21 288,10 € en investissement pour combler le déficit constaté de cette section et d'affecter le solde du résultat constaté en fonctionnement, à savoir 29 037,94 € en report antérieur de la section de fonctionnement ;

> approuve les modifications budgétaires apportées au budget général de la commune et au budget forêt ;

> décide de modifier les autorisations de programmes et les crédits de paiement (AP/CP) ;

> accorde à la société SOLLAR une garantie d'emprunt de 11 893 211 € dans le cadre de la construction de 83 logements en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), 70 logements se situant aux Contamines et 13 rue des Abattoirs ;

> accepte d'acquérir auprès de la Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain les parcelles à usage de trottoir, cadastrées AD 270 et AE 99, pour des surfaces respectives de 178 m² et 297 m², dit que les frais annexes (acte administratif ou acte notarié) liés à ces acquisitions seront supportés par la Commune et constate que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;

> émet un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la S.A.S. ISDI du Chauvilly concernant une installation de stockage de déchets inertes à Gex, chemin de Chauvilly ;

> approuve le dossier de consultation des entreprises (DCE) pour le marché à bons de commandes voirie ;

> approuve la fusion administrative de l'école maternelle et de l'école élémentaire du groupe scolaire Perdtemps ;

> approuve le principe de mise en place au 1^{er} janvier 2022 d'un nouveau protocole d'organisation du temps de travail des agents municipaux afin de s'assurer du respect des 1 607 heures de temps de travail annuel pour un agent à temps complet ;

> approuve la mise à jour du tableau des emplois communaux ;

> décide de la modification du tableau des montants plafonds annuels et du crédit global autorisé du régime indemnitaire pour les agents de la filière police municipale ;

> décide de créer une « Impasse d'Émile » en lieu et place de l'« Impasse d'Émilie » ;

> approuve la modification de la composition de la commission municipale « solidarités et logement » en désignant Mme BLANDIN pour succéder à Mme MOISAN.

7
juin
2021

Le Conseil Municipal

> approuve l'annulation des loyers pour les mois de mai et juin 2021 pour M. ROBIN pour le bar-restaurant de l'Hôtel Bellevue, M. MASSON pour la Crêperie du jeu de l'Oie et M. COLICCHIO (SARL CV) pour l'exploitation du chalet de la Poudrière. Cette annulation concerne également l'Institut de Percussion et les redevances d'occupation du domaine public correspondant aux terrasses, pour la totalité de l'année 2021 ; l'effort financier consenti par la Ville s'élève à 6 000 € environ ;

> décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association Les Vitrines de Gex pour une action commerciale en soutien aux restaurateurs et cafetiers de Gex et prend note de la mise en œuvre de l'action commerciale par Les Vitrines de Gex ;

> approuve la rétrocession du fonds de commerce sis 165 rue des Terreaux et la licence IV à M. Tito MARROQUIN, dit que le prix de cession est fixé à 25 000 € HT et que les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur ;

> décide de créer une « Impasse des Charrois » en lieu et place de l'« Impasse d'Émile » et dit que la délibération n° 2021-159-DEL du 3 mai 2021 est abrogée ;

> approuve l'attribution des marchés relatifs à l'exécution des travaux de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) - lots 03, 04, 07, 08, 09, 10, 11, 13, 14, 15, 16 et 18 ;

> émet un avis favorable au projet de demande de sécurisation de l'éperon rocheux de la RD 1005 ;

> approuve les travaux de construction du nouveau cinéma municipal intégré dans le projet Gex Cœur de Ville et le plan de financement prévisionnel ; sollicite un subventionnement dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2021 à hauteur de 200 000 € et s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

> approuve l'avenant à la convention partenariale sur le Projet Éducatif de Territoire (PeDT) pour la période de septembre 2021 à août 2022 ;

> approuve l'avenant n°1 à la convention pour occupation de terrain et forêt au Col de la Faucille avec la société SAS JWS, destinée à des activités de parcours aventure et paintball ;

> approuve l'évolution du tableau des emplois communaux ;

> approuve, à compter du 1^{er} juillet 2021, la modification du tableau des emplois bénéficiant d'un logement de fonction.

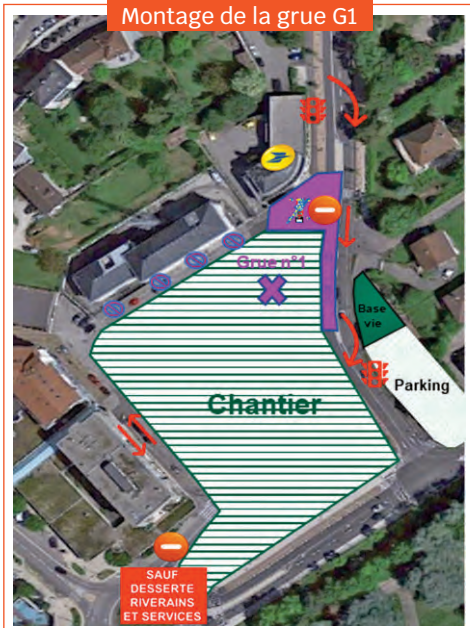


PROJET CŒUR DE VILLE

Point chantier

La période estivale marque une nouvelle étape des travaux : l'arrivée des grues.
 Durant le mois d'août, trois grues, de 35 à 60 mètres de hauteur, seront montées tour à tour dans l'enceinte du chantier.
 Ces grues permettront la réalisation du parking public et l'élévation des 5 bâtiments sur la Place du Jura.

Le phasage ci-après a été élaboré afin de limiter les impacts pour les riverains et les commerçants.

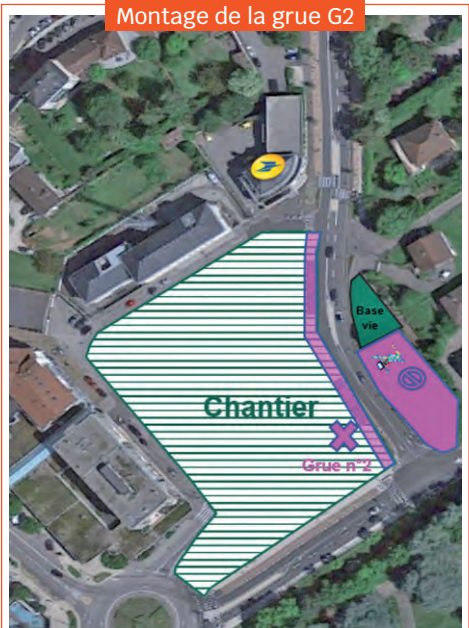


Montage de la grue G1

Dates de montage :
Lundi 2 et mardi 3 août

Organisation :

- Circulation de la rue des Acacias restreinte et réservée aux riverains et aux services,
- Circulation alternée sur l'avenue de la Poste, gérée par des feux de circulation et un homme trafic.

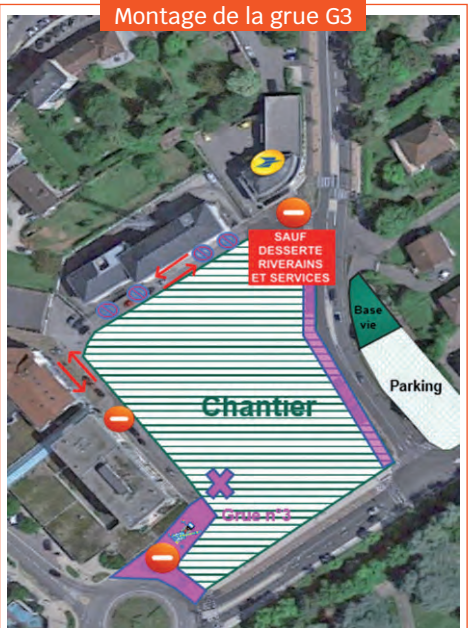


Montage de la grue G2

Dates de montage :
Lundi 23 et mardi 24 août

Organisation :

- Circulation de la rue des Acacias restreinte et réservée aux riverains et aux services.



Montage de la grue G3

Dates de montage :
Mercredi 25 et jeudi 26 août

Organisation :

- Neutralisation temporaire des places de stationnement du parking de la Couronne.

Les plus curieux pourront suivre le montage des grues et la réalisation du futur parking souterrain depuis les fenêtres de chantier, installées le long de l'Avenue de la Gare.

Événement

La Ville de Gex et le Groupe Duval ont le plaisir de vous convier à la **Pose de la première pierre de Gex Cœur de Ville**,
Vendredi 17 septembre 2021 à 11h, dans le Parc des Cèdres.



Nous vous rappelons que tous vos commerces restent ouverts durant les travaux.

Vous avez une question ?

L'équipe du Groupe Duval a à cœur de répondre à vos questions et se tient à votre disposition.

0809 54 18 38

(numéro non surtaxé)

www.gexcoeurdeville.fr

Vous souhaitez nous rencontrer ?

L'équipe du Groupe Duval vous accueille à la Maison du Projet, située au niveau du rond-point, avenue de la Gare.

Dates de permanence communiquées sur la page Facebook du projet :

Gex Cœur de Ville - Projet d'Aménagement Urbain

Possibilité de prendre RV en écrivant à : gexcoeurdeville@groupe-duval.com



La forêt, dont la surface a doublé en l'espace de 200 ans, occupe 31% du territoire métropolitain. Ce patrimoine d'une riche diversité la place au quatrième rang des pays les plus boisés d'Europe, derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne.

La Ville de Gex possède la plus grande forêt communale du département avec 1 727 hectares répartis en 4 massifs : la forêt de Disse, le massif du Turet, le Creux de l'Envers et Montchanais.

La forêt communale est constituée de 45 % de sapins pectinés, 31% d'épicéas, de 21 % de hêtres et de 3 % de divers feuillus. Ces chiffres datent de 2007.

Le patrimoine forestier se compose :

- d'une forêt de protection contre les avalanches, les éboulements et chutes de blocs, entre le massif du Turet et la route départementale de la Faucille, sous le Mont-Rond, soit 165,86 hectares ;
- d'une forêt à vocation multifonctionnelle, pour la production de bois, l'accueil du public, la gestion environnementale liée à la biodiversité et à l'accueil des espèces emblématiques présentes telles que le Grand Tétras, l'Aigle royal et de nombreuses espèces protégées, soit 1 562 hectares.

La gestion durable des forêts

Dans les forêts publiques (domaniales et communales), les agents assermentés de l'Office National des Forêts, en partenariat avec d'autres services tels la Réserve naturelle, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la gendarmerie, réalisent également la surveillance des massifs et s'assurent du respect des réglementations environnementales.

Le document d'aménagement

Il s'agit d'un plan de gestion, établi pour vingt ans, dressant un état des lieux et définissant des objectifs à atteindre grâce à un programme d'actions. Rédigé par l'ONF, avec des validations à chaque étape par la commune, le document d'aménagement doit être conforme au schéma régional d'aménagement et aux différentes réglementations (PLU, RNNHCJ, Natura 2000) et validé par un arrêté du préfet de région.

Le programme d'actions de 2007 (applicable jusqu'en 2026) définit le cadre de la gestion forestière quotidienne mise en œuvre par les personnels de terrain.

Tout au long de la vie d'un peuplement, les forestiers procèdent à diverses opérations sylvicoles, dont des coupes d'éclaircie ou de régénération, pour assurer aux jeunes arbres une croissance harmonieuse.

Récoltes ou coupes

La récolte prévue par le document d'aménagement sur 2007-2026 est de 3 387 m³/an en moyenne soit 2,17 m³/ha/an. La « production » (croissance naturelle de la forêt) est estimée entre 2,4 et 7 m³/ha/an selon les secteurs.

La récolte réalisée est de 4 780 m³/an sur les 6 dernières années avec une accélération sur les 4 dernières années. Cette augmentation du volume prélevé s'explique par la forte mortalité que connaissent certaines espèces d'arbres (épicéas et sapins pectinés notamment). En effet, le pourcentage d'arbres malades ou morts dans la récolte totale passe de 4 % entre 2016 et 2018 à 31 % entre 2019 et 2021 (en volume).

Des investissements en travaux sylvicoles en forêt sont prévus par l'aménagement : le dégagement de jeunes semis et de perches pour sélectionner les essences que l'on souhaite favoriser ou les plus belles tiges de ces essences. Entre 2017 et 2021, 25 ha de travaux ont été réalisés par an en moyenne.

La forêt mise à mal

Les changements climatiques en cours se sont traduits ces dernières années par des périodes de sécheresse longues et répétées. Celles-ci provoquent le dépérissement des sapins et affaiblissent les épicéas. Les hivers plus doux favorisent également l'explosion des populations de scolytes, et notamment du typographe.

Les larves de ce petit coléoptère se nourrissent des tissus vivants des épicéas et font mourir des peuplements entiers, y compris d'arbres vigoureux.



La parcelle En-Disse

Les plantations d'En-Disse ont été effectuées dans les années 1910-1920 avant la mise en œuvre du Fonds Forestier National*, suite à la création de la commune de Mijoux, ce qui a entraîné le transfert d'une partie des peuplements d'épicéas d'altitude de la forêt communale. La commune de Gex a vraisemblablement souhaité par ces plantations remplacer une partie de son patrimoine forestier transféré à Mijoux.

Les peuplements d'épicéas, issus de l'application du plan du FFN et plantés à environ 700 mètres d'altitude, se comportaient bien jusqu'à la sécheresse de 1976. Suite à la sécheresse de 2003, de premiers dépérissements se sont produits il y a dix ou quinze ans. Trois à quatre parcelles, soit environ 20 ha sur les 1 700 ha de la forêt communale, ont été concernées.



Pour valoriser au mieux les bois et pour des raisons de sécurité (des arbres secs menaçant de tomber dans un secteur fréquenté), une coupe sanitaire et rase est devenue nécessaire. La surface de coupe de la parcelle En-Disse représente environ 5 hectares. Il ne reste majoritairement que des rémanents et une partie d'épicéas en attente.

Plusieurs options seront proposées à la Commune :

- replanter des espèces élevées en pépinières plus adaptées au climat futur, avec le risque que les cerfs qui en sont gourmands les détruisent ;
- attendre et protéger une régénération naturelle ;
- compléter le semis naturel par des plantations.

Un bien public

Toutes les forêts publiques relèvent du régime forestier, un cadre réglementaire pour la protection du patrimoine forestier contre les aliénations, les défrichements, les dégradations, les surexploitations ou encore les abus de jouissance.

Nous avons la chance d'avoir à notre portée immédiate un bien précieux transmis de générations en générations, un lieu serein, une parenthèse dans un monde où tout s'accélère ayant une fonction essentielle dans le cycle de la vie sur terre. Cet espace est à partager et à respecter.

« La charte du promeneur » est en ligne sur www.gex.fr

* FFN : Au sortir de la seconde guerre mondiale, le Fonds Forestier National a été créé pour permettre une gestion plus dynamique des forêts françaises et pour aider la filière bois à se développer. Il visait à encourager le reboisement en résineux surtout, une espèce intéressante pour sa croissance rapide, et à désenclaver les forêts pour favoriser l'accès aux grumiers.

Amicale Échecs

Les championnats d'échecs jeunes de l'Ain se sont déroulés le samedi 19 juin 2021 à la salle Barbara. Malgré l'absence des champions 2019-2020 du Club, les jeunes ont porté très haut les couleurs de GEX en s'imposant comme la formation la plus performante du département.

Douze jeunes se sont qualifiés pour les championnats Auvergne-Rhône-Alpes 2021 dont trois ont décroché les titres de champions et un vice-champion de l'Ain 2021 !

- Louise COSYNS, championne de l'Ain petites poussines 2021
- Issam CAIDI, champion de l'Ain petits poussins 2021
- Léon GRUSSY, vice-champion de l'Ain petits poussins 2021

Félicitations aux jeunes champions et aux jeunes qualifiés, bravo à tous les participants et un grand merci à leurs entraîneurs !

Charles Lalieu - Président de l'Amicale Échecs



La Remise 01

Le Musée des Sapeurs-Pompiers de l'Ain « La Remise 01 » présente 200 ans d'histoire à travers l'exposition de matériel et d'équipements divers, témoignages vivants du dévouement et du courage de nos soldats du feu au fil des années.

Ce patrimoine rassemblé par thèmes, propose un parcours initiatique de l'évolution scientifique, technique et humaine. Il est la mémoire d'une culture collective à préserver pour comprendre le présent et bâtir l'avenir.

Pour la saison d'ouverture 2021, le musée présente une exposition spéciale sur les pompiers de New York et sur les attentats du World Trade Center le 11 septembre 2001 « *il y a 20 ans* » où 343 pompiers ont perdu la vie.

Ouverture du Musée : le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et en juillet et août le dimanche et le mercredi de 14h à 18h. Fermeture du musée fin septembre. En octobre ouverture pour les groupes (plus de 12 personnes) sur réservation au 04 50 20 86 97. Adresse : 380 avenue des Alpes 01170 GEX. Mail : la-remise-01@orange.fr



Ski Club de La Vattay

Le dernier week-end de mai a eu lieu, sur le site de La Vattay, le nettoyage des pistes.

Il s'agissait pour l'ensemble des membres du Ski Club de La Vattay de ramasser les déchets sur les pistes et sur les abords de la station.

Beaucoup de jeunes accompagnés de leurs parents, ainsi qu'un bon nombre de moniteurs bénévoles ont participé à ce moment éco-citoyen et ont pu contribuer à la protection de cet environnement unique.

Le Président, Thierry BOUVIER
Ski Club La Vattay - www.vattay-sc.com
scvattay@vattay-sc.com

Gymnastique Volontaire de Gex

C'est parti pour les inscriptions 2021/2022 !

La Gymnastique Volontaire de Gex (GVG) est plus en forme que jamais et vous attend dès le 13 septembre pour la reprise des cours ! Au menu : pilates, yoga, body sculpt, step, aquagym... et bien d'autres sports à découvrir à des tarifs très attractifs !

Une nouveauté cette année : des cours pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël).

L'équipe de la GVG.
Gymnastique Volontaire de Gex
47, rue de Gex la Ville - F-01170 GEX
Mail : asvvggex@gmail.com

Toutes les infos sur www.gvg.mon-paysdegex.fr
et notre page Facebook : GVGex

Le Secours Populaire Français

Antenne de Saint Genis Pouilly
Association de solidarité enregistrée à la préfecture de l'Ain

9 rue de Gex - 01630 Saint Genis Pouilly
e-mail : spfssaintgenispouilly@gmail.com
Tél. 06 48 07 95 86 (M. Joël Pagot)
Une permanence hebdomadaire a lieu tous les mardis de 14h30 à 17h
Activités : Interview - distributions d'alimentations

Twirling Bâton La Gessienne

Le Twirling Bâton est un sport complet mêlant gymnastique, danse, expression scénique et bien sûr le maniement du bâton. Les inscriptions 2021/22 sont ouvertes. Le club accueille les enfants dès 5 ans révolus dans ses 2 sections :

Section pré-compétition :
entraînement soit le lundi soir de 18h30 à 20h, soit le mercredi de 15h15 à 16h15 pour les plus jeunes. Les athlètes participeront à la démonstration du repas du club, au gala et à un critérium (compétition blanche pour découvrir le monde du Twirling).

Section compétition :
pour les débutants, les entraînements seront le mercredi de 15h15 à 18h et le samedi de 10h à 12h. Les athlètes se prépareront au championnat de France dans une catégorie correspondant à leur âge et à leur niveau.

+ d'informations par mail : contact@twirling-gex.fr

Rallye Aïcha des Gazelles

Anne-Sophie Radet et Nadège Piquet, deux jeunes mamans de Gex, se lanceront en mars 2022 dans l'aventure du Rallye Aïcha de Gazelles au Maroc. Elles forment l'équipage des Gazelles du Léman.

Participer à ce rallye mythique est « un rêve, une envie de se surpasser et de vivre une aventure humaine forte », selon elles. Ce rallye, créé en 1990, offre une autre vision de la compétition automobile. Il est le seul raid hors-piste international à être certifié ISO 14001. La vitesse n'est pas un critère, le but est de pointer un maximum de balises en parcourant le moins de kilomètres. La navigation se fait à l'ancienne à l'aide d'une boussole et d'un compas, le GPS étant banni.

Les Gazelles du Léman sont en recherche active de sponsors pouvant les accompagner dans cette belle aventure. Pour la récolte des fonds, elles ont monté une structure associative basée à Gex : World Wild Adventures. Elles sont déjà soutenues par leur marraine Anaïs Bescond, biathlète olympique médaillée d'or, ainsi que les sociétés Legends Magazine, CarCosmetic et CarbonaraTech.

Vous pouvez suivre leur aventure, les contacter ou simplement les encourager via Instagram [@gazellesduleman](https://www.instagram.com/gazellesduleman).



NOUVEAUX COMMERCES

Tahi Tiki

Tahi Tiki prépare et livre des cocktails à domicile. Le gérant, Pierre-Olivier Allouche, a commencé son activité mi-juillet. Il élabore des cocktails artisanaux et exotiques selon des recettes originales, prêts à boire et livrés en bouteille. Tout est fait maison, dans son laboratoire, de la presse de fruits frais à la mise en bouteille en passant par la conception de sirops. Vous avez le choix entre des cocktails avec ou sans alcool. Vous pouvez les commander en ligne sur le site www.tahitiki.com, par courriel ou par téléphone. Vous les trouverez également chez des cavistes et des épiceries fines.

107 rue des Acacias - Tél. 04 85 29 01 55
contact@tahitiki.com - www.tahitiki.com



Addict
Architecture
architectes, architectes d'intérieur
www.addict-architecture.com - +33(0)3 20 85 10 - 53 Av. de la Gare 01170 Gex

Changement d'adresse

Le cabinet d'architectes, Addict Architecture, et son showroom dédié au mobilier et objets design, Le Workshop, se sont déplacés de la rue de Genève au Patio.

Addict Architecture - 53 avenue de la Gare - Tél. 04 50 20 85 18
info@addict-architecture.com - <http://addict-architecture.com>

LE WORKSHOP
mobilier contemporain et luminaires

Zoom sur la CULTURE



ESTIV'AGEX

27 août 2021
à l'espace Perdtemps

Le service culturel vous propose :

– un **marché artisanal et alimentaire**

Vous découvrirez de nombreux créateurs locaux, entre 17h30 et 22h.

Parmi les stands : bijoux, textiles, décorations ; livres ; fromages, confitures, miel, cocktails... Petite restauration sur place (dont un food-truck).

– le spectacle « **la faute à qui Voltaire** » de la **Compagnie des gens d'ici**,

en déambulation au départ de la place de la Visitation, passage de la Chenaillette, Côte aux dindes, pour arriver à Perdtemps, à l'Espace Perdtemps si la météo est défavorable.

- tout public à partir de 10 ans
- durée : 1h30 (en création)

Une production avide d'audience facile tourne un film sur Voltaire. Emmené par une équipe déjantée, le tournage devient vite le lieu de petites révolutions pour laisser libre cours à la fable dans laquelle l'enfant Candide voyage vers un jardin des possibles où chaque égaré que nous sommes peut trouver sa place.

Avec Karim Abdelaziz, Guillaume Breton, Hubert Chapuis, Roland Gervet, Nathalie Texier et Diane Villat.



Photo : Alexandre DHORDAIN

Coproducteurs : le Château de Ferney-Voltaire (CMN) - la Fondation Michalski - le Cinéma Voltaire - Thonon

Avec le soutien de la ville de Ferney-Voltaire

– un **feu d'artifice**, à 22h30, pour clôturer les animations estivales.

Le port du masque sera obligatoire.

Confrontations

6^e édition pour les dix ans du festival !
Du 17 au 19 septembre 2021

à l'espace Perdtemps

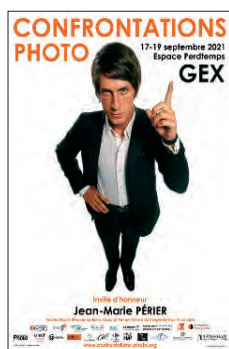
Invité d'honneur : **Jean-Marie PÉRIER**

« Le rendez-vous de nos pacifiques confrontations !

Le Collectif Confrontations est heureux de vous convier à la 6^e édition du festival des Confrontations .

Comme à chaque édition, le traditionnel week-end d'exposition se déroulera à l'Espace Perdtemps de Gex. Succédant à Jean MOHR, la Fondation Gilles CARON, Sabine WEISS et Vincent MUNIER, Jean-Marie PÉRIER sera notre invité d'honneur. Le plus médiatique des photographes français sera présent à Gex pour nous présenter 150 photographies des stars qu'il a côtoyées durant plusieurs décennies. Un témoignage inestimable de notre culture populaire, des mises en scènes étonnantes, un sens du portrait inégalé...

Pour fêter les 10 ans du festival, l'immense Espace Perdtemps de Gex sera encore une fois totalement métamorphosé avec un cheminement ponctué d'installations inédites. Au programme : des conférences, des animations, des lectures de portfolios et quelques surprises... trente-cinq espaces d'exposition permettront au public de découvrir les photographes qui ont séduit le comité de sélection !



Pour cette édition, le mois Hors les murs du festival investira de nouveaux espaces : le Château des Cologny à Cessy, le Château de Ferney-Voltaire pour le Prix Voltaire de la Photographie, le show-room Ginot Gex et la ville de Divonne-les-Bains

qui nous accueillera encore une fois avec une exposition autour du lac. Rendez-vous pour un très bel automne photographique en Pays de Gex dans l'Ain ! »

Oliver ROBERT, Président. Confrontations Photo

contact@confrontations-photo.org

Direction : olivier@confrontations-gessiennes.org

Toutes les informations sur :

www.confrontations-photo.org

Tarif : Entrée adulte : 5 €

Gratuite pour les enfants

Horaires :

Vendredi 17 septembre : 9h - 19h

Samedi 18 septembre : 9h - 20h

Dimanche 19 septembre : 10h - 18h30

Petite restauration sur place tout le WE.

Expositions « Hors les murs » :

Du 3 septembre au 15 octobre 2021

– 3 septembre : ouverture du festival remise du Prix Voltaire de la Photographie

Château de Voltaire à Ferney-Voltaire
Lauréat : Mathieu MENARD

– 16 septembre : vernissage de l'exposition Stéphane MAHE Château des Cologny (Cessy).

– Septembre : vernissage de l'exposition Jean-Marie GHISLAIN

Showroom DS Ginot Gex (Cessy).

– Septembre : vernissage de l'exposition Visages du Léman express



Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 18 septembre 2021

Le thème national de l'édition 2021 étant « Patrimoine pour tous », il vous sera proposé de découvrir, avec l'historien, Alexandre Malgouerné, l'industrie et des métiers d'autrefois liés à l'eau et aux rivières (scieries, tanneries, diamantaires,...) du Moyen Âge au début du XX^e siècle.

Rendez-vous à 9h30 sur le parking des Contamines pour une visite de 2 heures environ.



SAISON CULTURELLE miniature plaquette

Découvrez dans votre boîte aux lettres et avec ce bulletin municipal ce que vous réserve la saison culturelle 2021-2022 ! Les spectacles et les concerts, dont les artistes comme le public ont été privés pendant des mois, sont proposés à quelques pas de chez vous.

Rien ne vaut des rencontres culturelles bien réelles, rien n'équivaut à des échanges directs ! Venez les partager à la salle des fêtes ou à l'espace Perdtemps !

Ouverture de la billetterie : mi-août.



“ GEX AVENIR

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Cet été marque une pause dans les périodes électorales qui se sont déroulées dans des conditions particulières compte tenu des contraintes sanitaires. Il n'en reste pas moins que l'abstention massive constatée lors des élections départementales et régionales n'est pas un signe de vitalité pour notre démocratie.

Il n'est pas dans notre idée de rentrer dans des débats stériles avec notre opposition municipale menée par monsieur Juillard. Néanmoins, comme à chaque échéance, leur discours devient agressif et inutilement désobligeant. Une fois n'est pas coutume mais il faut tout de même relever que les tambouilles politiques auxquelles ils participent ne doivent pas inciter les électeurs n'adhérant pas à notre politique à s'y retrouver :

- liste « En marche » qui n'a pas assumé son appartenance politique au moment des municipales, trompant ainsi les électeurs,
- l'appui de messieurs Juillard et Dubout à une liste pseudo écologiste aux cantonales qui réunissait des partis, y compris d'extrême gauche, dont les sigles ont été enlevés des affiches officielles de campagne, trompant encore les électeurs et recevant l'appui de « En marche Pays de Gex »... !

- le soutien de monsieur Juillard à notre députée ex-« En marche » qui déserte le lendemain de la débâcle aux élections régionales en annonçant vouloir revenir sur un travail de terrain... alors que ce même parti n'a pas été capable de présenter un seul candidat aux cantonales dans le Pays de Gex.

Pour ma part, mon équipe œuvre à l'aménagement de la ville, au développement de ses infrastructures et je suis heureux de pouvoir servir notre Région en tant que Conseiller Régional dans la majorité de Laurent Wauquiez avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années pour l'installation du Lycée à Gex et pour l'appui de nos politiques de santé et d'infrastructures à Pays de Gex Agglo.

Plus que jamais vous pouvez compter sur notre engagement.

Très amicalement,

Pour Gex Avenir 2020

Patrice DUNAND

“ MIEUX VIVRE À GEX

Les élections départementales et régionales passées, le paysage politique du Pays de Gex n'a pas réellement changé même si l'on note une sensibilité importante pour les valeurs de l'écologie et du vivre ensemble.

Du sommet de la région jusqu'au niveau de nos 3 cantons un seul ordre règne. En ce qui concerne Gex, notre maire, sans surprise, a choisi non seulement de faire allégeance à Laurent Wauquiez, mais aussi de participer à la mise en place d'un programme qui tend à diviser les Français en faisant croire que le monde se partage entre les bons et les méchants selon ses convictions politiques. Tout l'opposé des valeurs qui ont guidé la constitution de la liste Mieux Vivre à Gex et de notre programme pour 2020-2026.

Cet engagement nous laisse perplexes quant à la capacité à poursuivre au niveau local une politique libre de toutes influences et dans l'intérêt des Gexois et des Gessiens qui sache répondre à leurs préoccupations. Sans sacrifier les actions de long terme en matière de développement durable, de mobilité, de santé et de logement sur l'autel du résultat immédiat au bénéfice d'ambitions personnelles.

Nous vous souhaitons un excellent été 2021,

Pour Mieux Vivre à Gex

Vincent Bocquet (vincent.bocquet@ville-gex.fr)

André Dubout (andré.dubout@ville-gex.fr)

Christine Garnier-Simon (christine.garnier@ville-gex.fr)

Guy Juillard (guy.juillard@ville-gex.fr)



Institutionnel

Samedi 21 août, 18h30

Commémoration de la libération de la Ville de Gex
Stèle Alexandre Reverchon
Rue des Vertes Campagnes

Lundi 6 septembre, à 18h30

Le conseil municipal se réunira
à la salle des fêtes.
La séance est publique.
Réunion filmée et retranscrite en direct
sur la page youtube de la ville.

Médical / santé

Lundi 9 août de 15h à 19h

Don du sang de l'EFS
à l'espace Perdtemps
dans le respect des règles sanitaires.
Les donneurs peuvent prendre rendez-vous
via le site :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Jeudi 28 octobre de 14h30 à 16h30

Collecte par le médibus des aiguilles,
seringues et stylos pour diabétiques
Parking du cimetière - avenue Perdtemps

Culturel*

Jusqu'au 31 août

Exposition 25 ans de Dreamworks Animation
au château de Voltaire
Organisation : Office de Tourisme du Pays
de Gex et sa station Monts-Jura
Pour cette exposition hors les murs, Art
ludique le Musée et l'Office de Tourisme du
Pays de Gex s'associent pour vous présenter
l'univers unique du studio d'animation
Dreamworks.



Lundi 2 août, 21h30

séance de cinéma
en plein air
offerte par la
municipalité
« L'appel de la forêt »
de Chris Sanders
film d'aventure
(1h40 mn) au camping
municipal Les Genêts.

Apportez transat et couverture !
Venez avec votre famille et vos amis !
Séance déplacée à l'espace Perdtemps
en cas de météo défavorable.

Vendredi 20 août dès 19h30

Animation musicale estivale
dans le bourg de Perdtemps
avec les Frères Mister
Organisation : service culturel
culturel@ville-gex.fr - 04 50 42 63 29

Lundi 23 août à 21h

Séance de cinéma en plein air offerte
par la municipalité au camping
municipal « L'aventure des MARGUERITE »
Comédie familiale d'1h 26mn de Pierre Coré
Apportez transat et couverture !
Venez avec votre famille, vos amis, vos voisins !

Vendredi 27 août

ESTIV'AGEX de 17h30 à 22h

Marché artisanal nocturne
à l'espace Perdtemps
à 19h45

Spectacle « la faute à qui Voltaire »
avec la Compagnie des gens d'ici.
Déambulation au départ de la place de la
Visitation, passage de la Chenaillette, Côte aux
dindes, pour arriver à Perdtemps.

à 22h30

Feu d'artifice (report de celui du 13 juillet)

Dimanche 29 août, de 9h à 17h

Vide-Greniers
organisé par les Gazelles de l'Oiseau
A l'espace Perdtemps
+ d'infos : 07 82 66 05 27



Vendredi 3 septembre

Animation musicale estivale au centre-ville
avec le groupe DELALUNE
Organisation : service culturel
culturel@ville-gex.fr 04 50 42 63 29

Samedi 4 septembre

2^e Concours Régional de Pétanque
en doublettes par poules limité à 128
Mémorial Michel DEBIESE
Organisé par la Pétanque Gessienne
à l'espace Perdtemps
Inscription avant le 30 août 2021
Renseignements au : 06 82 78 31 88
ou 04 50 99 08 56
Mail : petanque-gessienne@orange.fr

Dimanche 5 septembre

Concours de Pétanque
Organisé par la Pétanque Gessienne
à l'espace Perdtemps

Dimanche 12 septembre, de 9h à 18h

Vide-greniers coffres ouverts
organisé par le Sou des Écoles
sur l'esplanade Perdtemps

Vendredi 17 septembre, 11h

Pose de la première pierre de Gex
Cœur de Ville
avec le Groupe DUVAL et la ville de Gex
Parc des Cèdres

• sous réserve de modifications et selon les
consignes sanitaires en vigueur - Informations
actualisées disponibles sur le site www.gex.fr
et la page FB de la Ville.



Vendredi 17 septembre, 20h30

JPZ Jazz Band
Dans le cadre de la saison culturelle,
Concert tout public - 1h30
à la salle des fêtes.
Les pré-réservations sont recommandées :
culturel@ville-gex.fr et 04 50 42 63 29
et le paiement sans contact de même.
Tarifs : + de 18 ans : 9 € - 2 à 18 ans : 5 €
Passeport culture jeune : 4 €

Du 17 au 19 septembre

6^e édition des Confrontations
Espace Perdtemps
En présence de Jean-Marie PÉRIER
et de tous les invités.
Vendredi 17 septembre : 9h - 19h
Samedi 18 septembre : 9h - 20h
Dimanche 19 septembre : 10h - 18h30
Petite restauration sur place tout le WE.

Samedi 18 septembre

Organisateur : Club d'orientation du CERN
au Col de La Faucille l'après-midi de 12h à 17h.
5^e étape de la coupe Genevoise d'automne.
<http://cern.ch/club-orientation>

Samedi 18 septembre, 9h30

Journées européennes du patrimoine
(voir page 9)

Dimanche 19 septembre

Vide-greniers organisé par Chers Voisins
à Pré-Journans



Du vendredi 24 au dimanche 26 septembre

Salon de l'Habitat à
l'espace Perdtemps
organisé par PGPA
www.gexpo.fr
• Vendredi de 16h30
à 22h
• Samedi de 10h à 22h

• Dimanche de 10h à 21h
Stand commun DUVAL / ORPI
Stand de la ville pour la MSP
Animation musicale le vendredi et le samedi soir.
Entrée payante 5 € valable pour les 4 jours.

Vendredi 1^{er} octobre, 20h30

Le duo Sand présente Onaia, concert tout
public dès 9 ans dans le cadre de la saison
culturelle à la salle des fêtes

Samedi 2 octobre

Journée au profit de la Ligue contre le cancer
dans le cadre de la semaine de la forme,
un événement national, initiée par la
fédération française Sports pour tous
à l'espace Perdtemps
Organisation : PostureCo en partenariat
avec la Ville
Programme complet à venir sur
<http://postureco.fr>

École de Musique

www.ecoledemusiquegex.org

